

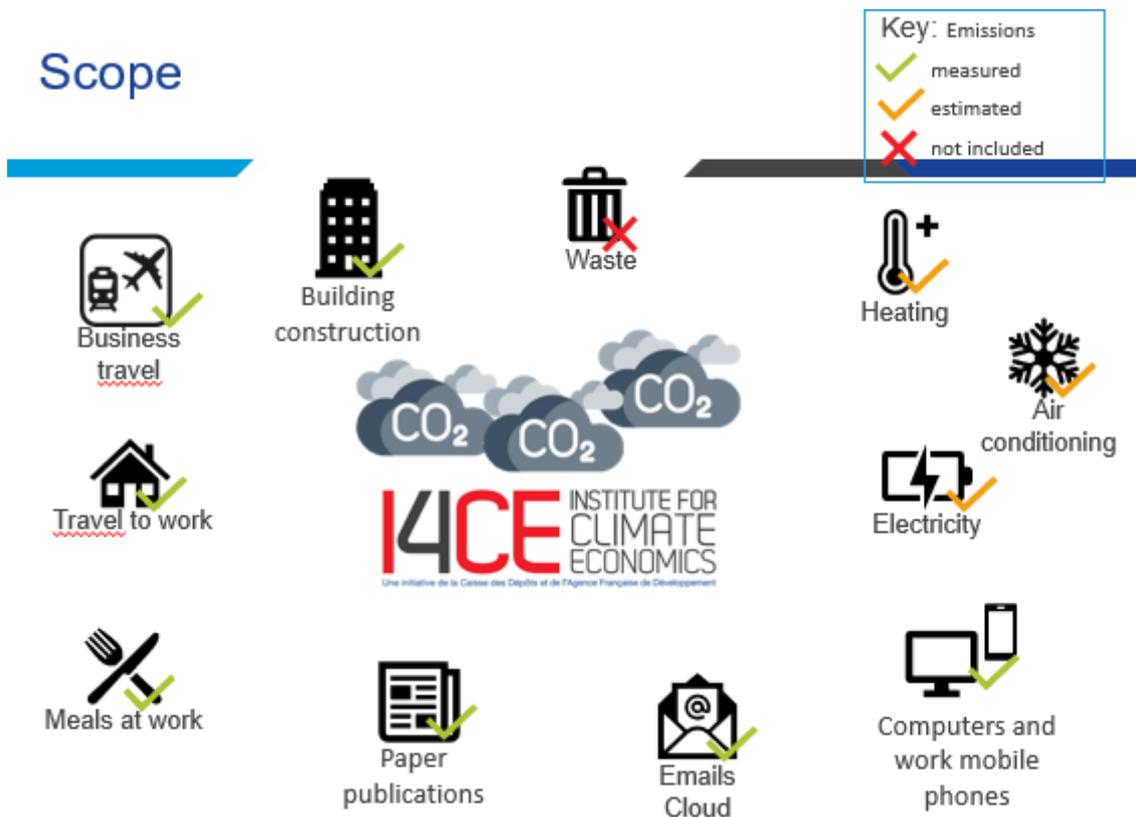
I4CE

# Notre bilan carbone et nos engagements pour le climat

2019

Dans la lignée du mouvement lancé par le collectif Labo 1.5<sup>1</sup> pour réduire l'empreinte environnementale des activités de recherche, **I4CE** a réalisé son propre bilan carbone. L'occasion de savoir combien émet **I4CE**, d'où proviennent les émissions de gaz à effet de serre de l'association et, surtout, d'enclencher une dynamique pour les réduire. L'association s'est notamment engagée à ne plus prendre l'avion si une alternative bas-carbone en moins de 6h existe.

Le bilan carbone réalisé par **I4CE** a permis de révéler que l'association a émis, en 2019, 106 tonnes de CO<sub>2</sub>eq, que ce soit pour se chauffer, communiquer ou encore pour les repas et déplacements de ses salariés (cf. Illustration ci-dessous sur le périmètre d'analyse). Tous les « scopes » sont couverts dans ce bilan, la fabrication comme l'utilisation des objets, des bâtiments, etc. Ramené au nombre de salariés, **I4CE** émet 2,8 tCO<sub>2</sub>eq par « équivalent temps plein ». En comparaison, l'empreinte carbone moyen d'un français est de 11,5 tCO<sub>2</sub>eq<sup>2</sup>.

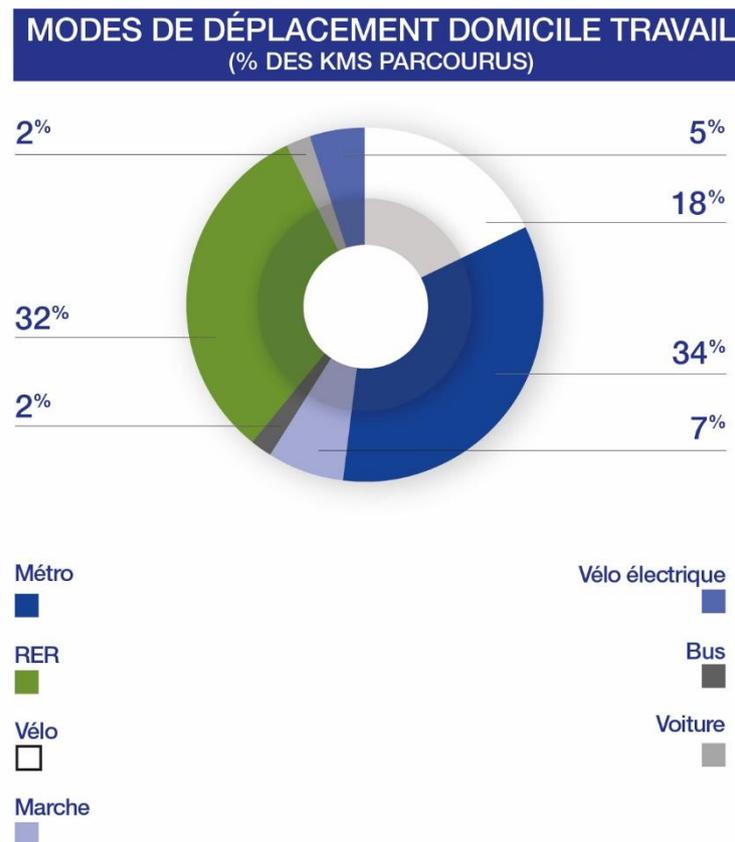


<sup>1</sup> <https://labos1point5.org>

<sup>2</sup> [https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2020/10/hcc\\_rapport\\_maitriser-lempreinte-carbone-de-la-france-1.pdf](https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2020/10/hcc_rapport_maitriser-lempreinte-carbone-de-la-france-1.pdf)

## QUATRE PRINCIPAUX POSTES D'ÉMISSIONS

Avec environ 40 % du bilan carbone annuel de l'association, le premier poste d'émissions d'I4CE concerne les déplacements et plus précisément les déplacements professionnels, les déplacements domicile-travail des salariés étant effectués dans leur écrasante majorité en transports collectifs, en vélo ou à pied.

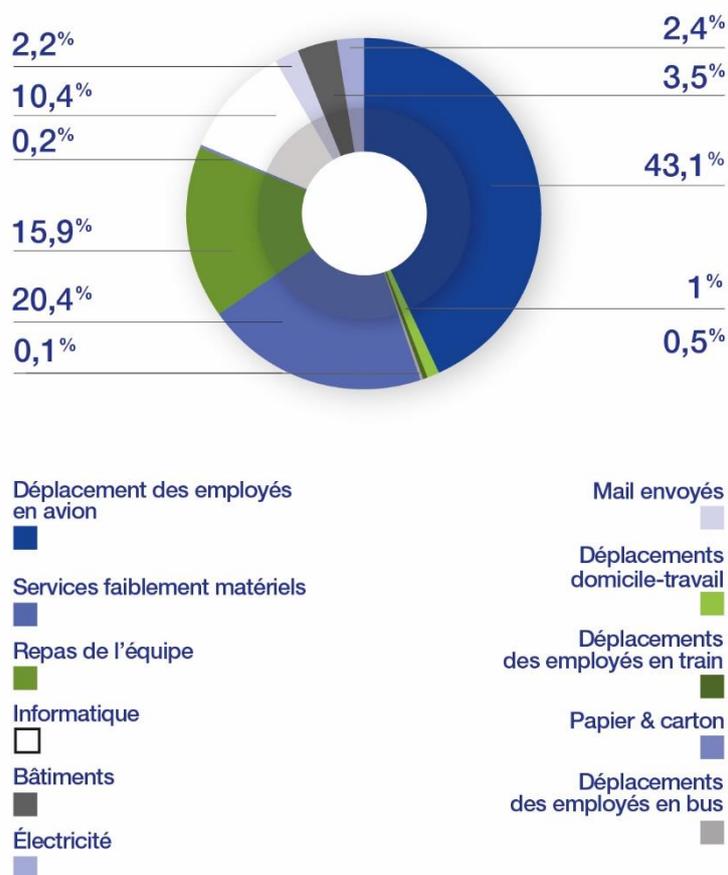


Les émissions des déplacements à I4CE sont donc principalement liées aux déplacements professionnels, effectués afin de valoriser les travaux de l'association ou d'échanger avec des partenaires. En 2019, l'équipe d'I4CE A effectué 54 allers-retours en train et 26 en avion. Nous revenons ci-dessous sur les actions que l'équipe d'I4CE a souhaité prendre pour réduire ce poste d'émissions. A ce stade, notons simplement qu'aucun vol métropolitain n'a été pris, que les salariés d'I4CE ont déjà tendance à favoriser le train et à « optimiser » les déplacements à l'étranger en multipliant les rendez-vous, ateliers de travail et conférences une fois sur place.

Le deuxième poste d'émissions de l'association est celui des achats de services faiblement matériels. Cette catégorie regroupe les appels à des prestataires extérieurs (graphisme, abonnement presse ...). Les émissions de carbone de ce poste sont estimées à partir d'un « ratio monétaire » recommandé par l'ADEME qui convertit les euros dépensés en CO2eq afin d'estimer les émissions induites par ces services.

Le troisième poste est celui des repas pris lors des pauses déjeuners. Les repas de l'équipe ont été estimés à partir d'une enquête réalisée en interne sur la composition des repas (carné, végétarien, végétalien, ...).

### RÉPARTITION DES ÉMISSIONS PAR POSTES



Il en ressort que les repas de l'équipe à **I4CE** sont majoritairement flexitariens, dont l'impact carbone est de 30 % plus faible qu'un repas « classique » selon la base carbone Ademe1. Enfin, le quatrième et dernier poste significatif est lié à nos achats informatiques : ordinateurs, écrans et téléphones.

## NOS ENGAGEMENTS

Suite au bilan carbone de l'association, un groupe de travail interne s'est constitué pour imaginer de nouvelles actions afin de réduire ces émissions, avec dans l'idée d'évaluer les progrès régulièrement en réalisant et en publiant de nouveaux bilans carbonés.

Ce travail a d'abord permis de faire le point sur les actions déjà entreprises avant même la réalisation du bilan carbone. Concernant les déplacements domicile-travail, **I4CE** a mis en place avant même l'adoption du décret de la nouvelle Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) le forfait mobilités durables, pour favoriser les transports bas-carbone, et en y incluant le vélo.

Dans sa politique d'achat, **I4CE** privilégie depuis plusieurs années les achats d'objets d'occasion et reconditionnés : le parc informatique de l'association est ainsi constitué en totalité d'ordinateurs reconditionnés. Un autre exemple est le choix des traiteurs pour les événements organisés par **I4CE** : ce sont des traiteurs proposant au moins une option végétarienne. **I4CE** travaille par ailleurs de longue date avec un imprimeur labellisé Imprim'vert, label dont l'objectif est de réduire les impacts environnementaux liés aux activités d'impression.

Quels sont les nouveaux engagements pour réduire au maximum nos émissions ? Concernant les déplacements en avion, qui représentent rappelons-le le premier poste de nos émissions, **I4CE** a, depuis son bilan carbone, formalisé ses pratiques : l'association s'engage officiellement à ne prendre aucun vol intérieur en France métropolitaine. De plus, chose nouvelle, aucun vol ne sera pris pour se déplacer à l'étranger si une alternative bas-carbone en moins de 6h existe.

Certains déplacements « longue distance » resteront nécessaires pour le travail d' **I4CE**, d'autant plus que l'Institut s'internationalise. Les webconférences entre partenaires internationaux sont déjà privilégiées et le seront de plus en plus. Quand un déplacement s'imposera, il sera optimisé, à l'image des déplacements aux « COP » lors desquels les salariés d'**I4CE** multiplient les ateliers et conférences. Pour appliquer ces principes, l'équipe d'**I4CE** va mettre en place une procédure, en amont de chaque déplacement longue distance, afin d'aider chacun à évaluer son caractère indispensable et les alternatives possibles.

Locataire en 2019, l'association ne pouvait choisir son fournisseur d'électricité ou garantir le tri de ses déchets. En 2021, **I4CE** déménage ! Ce sera l'occasion de veiller au respect des bonnes pratiques sur ces sujets.

Enfin, en dépit de tous les efforts réalisables, aujourd'hui et demain, le bilan carbone d'**I4CE** ne sera pas nul. La réduction de nos émissions est la priorité, la « décarbonation profonde » est l'objectif, mais force est de constater que nous émettons encore et que nous aurons certainement à l'avenir des émissions incompressibles. L'association s'engage donc à contribuer à l'effort global de réduction des émissions de gaz à effet de serre en finançant des projets certifiés, sur le sol français, à la hauteur de ses émissions. Elle utilisera pour cela le Label Bas Carbone<sup>3</sup>. C'est de la compensation ? **I4CE** préfère utiliser le terme de « contribution », car pour nous le financement de projets certifiés bas carbone ne vient pas annuler l'empreinte carbone d'**I4CE**.

---

<sup>3</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone>